

# Braga – Coïmbra – Notre Dame de Fatima – 6 au 10 octobre 2020

## Programme du Pèlerinage

### Jour 1 Mardi 06 octobre 2020 PORTO / BRAGA

**03h15** : RDV Paroisse de **Meximieux**

**04h40** : convocation à l'aéroport de **Lyon**.

**06h40** : décollage de Lyon, **vol TO 4850**, à destination de Porto.

**07h55** : arrivée à l'aéroport de **Porto**. Récupération des bagages.

Accueil à l'aéroport par votre guide accompagnateur

*Petit-déjeuner à Porto vers 08h30-09h00.*

*Journée de visite guidée en compagnie du guide.*



Découverte extérieure du **Palais de la Bourse**, érigé en 1834.

*12h30 : Déjeuner à Porto.*

15h30 : Visite *en compagnie du guide*, du **carmel** (visite du musée où se trouve une réplique de la chambre de Sœur Lucie...).

**16h00 : Messe au Carmel de Coïmbra.**

*Dîner et nuit à Fatima en maison religieuse.*



10h30 : Visite intérieure de l'**Eglise de Sao Francisco**.

*13h00-13h15 : Déjeuner à Braga.*

14h30 : Visite de la **Cathédrale de Braga**.

16h00 : découverte du **sanctuaire de Bom Jesus do Monte**.

**17h00 : messe au sanctuaire de Bom Jesus.**

*Dîner et nuit à Braga.*

### Jour 2 Mercredi 07 octobre 2020 PORTO / COIMBRA

*Matinée de visite guidée en compagnie du guide.*

Le matin, route vers Porto.

Découverte du **quartier de Ribeira**, classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 1996.

Découverte intérieure de la **cathédrale Se de Porto**.

A voir, le cloître gothique datant du XIVe siècle qui est orné d'azulejos de Valentin de Almeida (XVIIIe siècle), décrivant la vie de la Vierge Marie.

Puis, découverte extérieure de l'**église Santa Clara**, bon exemple du baroque caractéristique du nord du Portugal.



### Jour 3 Jeudi 08 octobre 2020 FATIMA

*Le matin, en compagnie du guide, découverte du sanctuaire.*

*Itinéraire de 2017 à 2020*

*« Puis, dans l'évangile, nous avons entendu Jésus dire au disciple : Voici ta mère »*

*Pape François*

*Homélie de la messe de canonisation de François et Jacinthe Marto, le 13 mai 2017*

**L'Esplanade de Prière**, une vaste place bordée, côté nord comme sud, par des arbres feuillus et circonscrite, côté est et ouest, par la Basilique de Notre-Dame du Rosaire de Fatima et par la Basilique de la Très Sainte Trinité, respectivement.

*« Nous étions en train de jouer, François, Jacinthe et moi, en haut de la pente de la Cova Da Iria, à construire un mur autour d'un buisson, quand soudain nous vîmes comme un éclair. »*

*Sœur Lucie, description du 13 mai 1917 Les Tombeaux des Petits Bergers.*

Visite de la **Basilique de Notre-Dame du Rosaire de Fatima** où sont inhumés les bienheureux Jacinthe et François Marto, ainsi que Sœur Lucie de Jésus

« Notre Dame nous communiqua une lumière si intense, elle nous faisait nous voir nous-mêmes en Dieu qui était cette lumière »

*Sœur Lucie, sur l'apparition du 13 mai*

Pèlerinage à la **Chapelle des Apparitions**, qui est le cœur du Sanctuaire de Fatima.

« *Ecoute, va à l'Eglise et présente à 'Jésus caché', toutes mes salutations* »

*François Marto*

« *Devenez Saints* » 1P 1 :15

Découverte de la **Basilique de la Trinité**.

*Visionnage du film « Fatima, Expérience de Foi », au sanctuaire.*



**Messe à la Chapelle des Apparitions.**

*Déjeuner à Fatima.*

L'après-midi, temps personnel au sanctuaire.

Découverte de l'**exposition permanente « Fatima Lumière et Paix »** : S'y trouve notamment, la couronne précieuse de Notre-Dame de Fatima, dans laquelle a été posée la balle qui a blessé Jean-Paul II (attentat du 13 mai 1981) **ou** Découverte du **Musée de Cire** **ou** Découverte du **Musée Interactif O Milagre de Fatima**, sur l'histoire des apparitions de l'Ange du Portugal et de Notre Dame de Fátima.

*Dîner et nuit à Fatima en maison religieuse*

**Programme du sanctuaire :**

Confessions tous les jours de 07h30 à 13h00 et de 14h00 à 19h30.

14h00 : Chapelet à la Chapelle des Apparitions.

15h00 : messe à la Chapelle de la Mort de Jésus.

16h30 : messe à la Chapelle de la Mort de Jésus.

18h30 : messe à la Basilique Notre Dame du Rosaire.

18h30 : Chapelet à la Chapelle des Apparitions.

21h30 : Chapelet à la Chapelle des Apparitions, suivi de la Procession aux flambeaux.

## **Jour 4 Vendredi 09 octobre 2020 FATIMA**

Le matin, **Chemin de Croix**, à partir du Rondpoint Ste Thérèse et suit le chemin que les pasteurs prenaient pour aller d'Aljustrel à la Cova da Iria. Découverte des **Valinhos** (400 m d'Aljustrel) Ensuite, **Loça do Anjo**, lieu où les enfants ont reçu la 1ère et la 3ème visite de 14 « l'Ange de la Paix ». (Printemps et automne 1916). Visite de la maison où est née et a vécu Lucie de Jésus avec au fond du jardin le puits où « l'Ange de la Paix ». Visite de la maison où sont nés les Bienheureux François et Jacynthe Marto.



**Messe à l'église Paroissiale de Fatima, où ont été baptisés les enfants.**

*Déjeuner à Fatima.*

L'après-midi, temps personnel au sanctuaire.

*Dîner et nuit à Fatima en maison religieuse.*

## **Jour 5 Samedi 10 octobre 2020 PORTO/ LYON**

**08h00 : messe d'envoi du pèlerinage dans l'une des Chapelles du sanctuaire.**

09h15 : route vers Porto

*Déjeuner panier-repas servi à l'aéroport.*

13h50 : décollage de Porto, vol TO 4851, à destination de Lyon.

16h55 : arrivée à l'aéroport de Lyon / Récupération des bagages

18h30 arrivée à Meximieux

# Organisation du Pèlerinage

NB : - *Ce programme est indicatif*

- Les lieux pour les messes sont sous réserve de disponibilité
- L'ordre de visites peut être soumis à certaines modifications, selon les jours et horaires d'ouverture des sites.

## **Conditions d'accès au pays**

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

## Prix

Base selon le nombre de pèlerin	Prix à payer	Coûts supplémentaires *	Prix total par pèlerin
<b>20 participants payants</b>	<b>1030 € 00</b>	<b>45 € 00</b>	<b>1075 € 00</b>
<b>30 participants payants</b>	<b>955 € 00</b>	<b>45 € 00</b>	<b>1000 € 00</b>
<b>40 participants payants</b>	<b>930 € 00</b>	<b>45 € 00</b>	<b>975 € 00</b>

(\* Don – Pourboire et visite musée au choix à Fatima à prévoir en espèces)

**Supplément pour chambre individuelle :55 € 00**

## Transport – Hébergement - Restauration :

- Le transport aérien avec la Société Transavia
- Transport terrestre en car grand tourisme
- L'hébergement sur la base d'une chambre double en maison religieuse
- Déjeuner en cours de visites dans des restaurants
- Restauration
  - Au lieu d'hébergement le soir,
  - Pique-nique ou restaurant le midi en cours de visites.

## Annulation SDP

### **Effectif minimum**

Le pèlerinage peut être annulé par le SDP si le nombre de 20 participants n'est pas atteint. Le pèlerin est remboursé de toutes les sommes versées sans prétendre à une indemnisation.

### **Défaut de paiement**

Le SDP se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation.

## Documents à adresser

1. Bulletin d'inscription complété
2. Chèque d'acompte de 250 € 00
3. Photocopie de CNI (recto – verso) ou Passeport (pages avec photo)

Payement à l'ordre de : **PELERINAGES BELLEY - ARS**

Espèces, Virements, ANCV acceptés

**Solde pour le 11 septembre 2020 au plus tard  
(Payement possible en plusieurs fois)**

Un voyage organisé par :

**Service Diocésain des Pèlerinages (SDP)**

31, rue du Docteur Nodet, CS 60154

01004 BOURG EN BRESSE Cx

04 74 32 86 50 - 06 33 09 14 24

[pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr)

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinage>

## Prochains Pèlerinages

2020

**En France**

**Lourdes** – 113<sup>ème</sup> pèlerinage diocésain du 25 au 31 Juillet 2020  
**Lourdes Cancer Espérance** – Pèlerinage International du 15 au septembre

**A l'étranger**

**ND de Fatima**, 5 au 10 octobre  
**Assise**, 19 au 24 octobre

**Pour les marcheurs**

Découvrir tous les lieux du diocèse, Marche avec l'Évangile  
Après Roncevaux, **Compostelle** (9 -20 Septembre)

**Projet 2021**

**En France**

**Lourdes** – 113<sup>ème</sup> pèlerinage diocésain  
**Lourdes Cancer Espérance** – Pèlerinage International.

**A l'étranger**

**Rome**, Pour les Jeunes avec la Paje, 10 au 17 avril  
**Québec**, Rencontrer et accueillir nos frères québécois,  
**Medjugorje**, Comprendre la ferveur de ce sanctuaire ; en route découvrir l'Italie du Nord (Milan, Sr Bakhita, ...)  
**Rome**, de Mamertine à St Jean Paul II ; de l'Église primitive à l'Église universelle.

**Projet 2022**

**Trek en Jordanie**, l'autre Terre Sainte  
**JMJ**, Lisbonne, été

## Le message de Notre Dame de Fatima Braga – Coïmbra

Portugal

6 au 10 octobre 2020



**Programme  
Organisation du pèlerinage  
Bulletin individuel d'inscription  
Informations générales**

**Solde pour le :**  
**11 septembre 2020 au plus tard**  
**(Payement possible en plusieurs fois)**

*Payement à l'ordre de :*

**PELERINAGES BELLEY – ARS**  
*Espèces, Virements, ANCV acceptés*

### Pour s'inscrire, compléter

1. Bulletin d'inscription
2. Photocopie de CNI (recto/verso) ou Passeport (pages avec photo)
3. Chèque d'acompte de 250 € 00

**Envoyer le tout à**

Service Diocésain des Pèlerinages  
31, rue du Docteur Nodet,  
CS 60154  
01004 BOURG EN BRESSE Cx  
04 74 32 86 50 - 06 33 09 14 24



# **BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION - A compléter, cocher & conserver une copie - à retourner avant le 1er juillet 2020**

Civilité .....

Nom (d'usage) .....

Prénom .....

Adresse.....

Code Postal .....Ville.....

Tél fixe: ...../...../...../...../.....

Tél mobile : ...../...../...../...../.....

Courriel : .....@.....

Date de naissance .....

Cocher votre choix pour la chambre

simple     Twin (2 lits)     Couple

Double\* avec .....

*\* A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée. En cas de nombre d'inscrit impair en chambre double, une participation au surcout chambre simple peut être demandé*

## **Personne à prévenir en cas d'urgence**

*(A compléter obligatoirement)*

Nom d'usage .....

Prénom .....

Tél fixe : ...../...../...../...../.....

Tél mobile : ...../...../...../...../.....

Courriel .....@.....

## **Données médicales confidentielles**

*Allergie, insuffisance respiratoire, cardiaque, etc ...*

## **Pèlerin à mobilité réduite**

De façon générale, ce pèlerinage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite. Cependant, les aménagements spécifiques sont possibles afin de permettre à tous d'en suivre le bon déroulement.

**Contactez nous pour tous renseignements.**

## **Protection des Données Personnelles**

*La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes.*

### **COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOS CHOIX.**

➤ J'autorise l'Association Diocésaine Belley-Ars à enregistrer mes coordonnées (mail, postale et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations, exclusivement, de l'Association Diocésaine par mail, SMS ou courrier postal.

OUI     NON

### **Droit à l'image**

➤ J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et leur publication sur tous supports de communication du diocèse.

OUI     NON

## **Assurance**

Le coût par pèlerin est de : 14 € 00

Cocher votre choix si vous refusez les assurances

Rapatriement     Annulation

*Si vous justifiez d'une garantie pour ces risques, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette assurance dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.*

## **Accord & Signature**

Avant la conclusion de la présente inscription, je soussigné (nom, prénom)

.....

certifie avoir pris connaissance :

- du programme et document Organisation,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP Pèlerinages) consultables au bureau du SDP.
- des assurances souscrites par le SDP et de l'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà assuré par ailleurs pour ces mêmes garanties,

En m'inscrivant à ce pèlerinage, j'atteste avoir la capacité de pouvoir marcher quelques centaines de mètres et tenir la position debout de façon prolongée. A défaut, j'accepte d'attendre à l'hébergement ou dans le bus en cas de difficultés à suivre le groupe. Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

OUI     NON

**Je demande mon inscription** au Pèlerinage à Braga - Coimbra – Fatima (Portugal) du **6 au 10 octobre 2020**, organisé par le Service Diocésain des Pèlerinages et Bipel **en vous adressant un chèque d'acompte de 250 € 00.**

Fait à .....

Le .....

**Signature (bon pour accord)**



## 1 Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyage proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le SDP est entièrement responsables de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable.

A cette fin, l'Association Diocésaine de Belley-Ars a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159 Rue Anatole France – CS50118 – 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 378214.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la *directive (UE) 2015/2302*.

## 2 Prix

### CGP et conditions économiques

Ce programme est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages> régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin.

Le prix indiqué dans le programme est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

### Ce que le prix comprend :

- L'intégralité du transport aller et retour depuis la ville de regroupement définie dans le programme du pèlerinage.
- L'hébergement selon les modalités définies dans le programme du pèlerinage.
- La restauration selon le programme du pèlerinage.
- Les entrées aux lieux de visites et musées et guides.

### Ce que le prix ne comprend pas :

- Les dépenses (boisson, achats privés, ...) personnelles.
- Les pourboires (guides, chauffeurs, selon le barème local en vigueur et selon appréciations personnelles)
- L'offrande lors de rencontre d'un intervenant (80€ pour le groupe), ou lors des offices, à discrétion.

### Clause de révision du Prix

Conformément aux articles L.211-12, R.211-8 et R.211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie). Vous êtes informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'applique intégralement sur la part du prix concernée :

- Part du transport
- Redevances et taxes connues à la date du contrat

## INFORMATIONS GENERALES A CONSERVER

Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

## 3 Assurance

Les Pèlerinages et actions relevant du champ code du tourisme organisées par l'AD BA sont assurés auprès de la Mutuelle Saint Christophe (277 rue St Jacques – 75256 Paris cedex 05) sous le N° de contrat 0020820017000287.

Les risques couverts sont : Responsabilité Civile Professionnelle, Annulation, Rapatriement.

## 4 Conditions d'annulation

### Annulation par le pèlerin :

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le tableau ci-dessous. **Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée**

### Barème d'annulation sur le prix total

- Avant 30 jours de la date de départ : 10%.
- Entre 30 et 21 jours avant la date de départ : 25%.
- Entre 20 et 8 jours avant la date de départ : 50%
- Entre 7 et 2 jours avant la date de départ : 75%.
- Moins de 2 jours avant la date de départ : 90%.

En cas souscription de garantie « Annulation », pour motif accepté par le contrat, le remboursement est sans pénalité, sauf frais individuels non récupérables.

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du Pèlerin, pour quelque cause que ce se soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

## 5 Cession du contrat (proposition d'un remplaçant)

Conformément l'article L.211-11 du Code du Tourisme, il est possible de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant le SDP dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions. Le pèlerin inscrit et son remplaçant sont solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des éventuels frais de cession.

## 6 Voyage à l'étranger : Conseils sanitaires & diplomatiques

Consulter régulièrement : la rubrique conseils-aux-voyageurs du site : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (Notamment les sous rubriques « risque pays » et « santé »), <https://www.pasteur.fr/fr> Il est conseillé de s'inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

## 7 Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : SDP, 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg - 04 74 32 86 50 ou [pelerinages@belley-ars.fr](mailto:pelerinages@belley-ars.fr).

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L.211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg, par lettre accusé-réception et/ou par mail à [pelerinages@belley-ars.fr](mailto:pelerinages@belley-ars.fr) accompagnée de tous justificatifs.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

## 8 Règles de Protection de Données Personnelles

Les **FINALITES DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES** sont

- Enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou activités relevant de la responsabilité du Service Diocésain des Pèlerinages Belley Ars (SDP).
- Information en vue de participer à un pèlerinage ou activité relevant de la responsabilité du SDP.

Le **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** est le Directeur Diocésain des Pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La **DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES** est validé annuellement.

Les **DESTINATAIRES DES DONNEES** sont :

- Le SDP, Les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association Diocésaine de Belley-Ars.
- Aucune information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation.

Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : **François-Xavier SAUSSARD, 31, Rue du Dr Nodet, 01004 Bourg-en-Bresse Cedex** ou un mail à [fx.saussard@belley-ars.fr](mailto:fx.saussard@belley-ars.fr).

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)